

Série R
(Affaires militaires, guerre)

Garde nationale et autres corps spéciaux
(1804-1940)

Répertoire numérique détaillé de la sous-série 4 R

Par M. Catherine

Extrait de :
Répertoire numérique détaillé de la série R. Affaires militaires, guerre, 1800-1940, Limoges, 1991,
141 p.
Révisé le 13.04.2015.

Limoges

1991

Sommaire

SOMMAIRE	2
SIGLES.....	3
CORPS DU RÉPERTOIRE.....	4
Vérites	4
Vétérans	4
Armée de réserve.....	4
Garde impériale.....	5
Garde d'honneur.....	5
Cavalerie volontaire.....	5
Compagnies de vieux soldats.....	6
Garde royale	6
Gardes nationales.....	6
Élection des cadres	10
Dissolutions et réorganisations de la garde nationale.....	12
Gardes nationales mobiles.....	13
Garde nationale mobilisée	15
Gardes nationales sédentaires.....	16
Armée territoriale	16
Corps spéciaux de gardes civils.....	17
Garde républicaine mobile.....	17

Sigles

A. R. A. A. Ateliers de réparation de l'armée de l'air.

B. C. R. Bureau de centralisation des renseignements.

H. L. M. Habitation à loyer modéré.

K. V. Kilo-volts.

M. A. T. Manufacture d'armes de Tulle.

M.R.A. Magasin de rechanges de l'armée.

R.I. Régiment d'infanterie.

R.N. Route nationale.

Corps du répertoire

VÉLITES

4 R 1 Création de deux corps de vélites qui feront partie de la garde du gouvernement¹ : instructions ; recrutement ; correspondance ; pensions des vélites de la Haute-Vienne.

An XII-1812

VÉTÉRANS

4 R 2 Formation de camps de vétérans, avec concession de propriétés territoriales dans les départements du Pô, de Narengo, de la Stura, de la Doire, de la Sézià, du Tanaro, du Mont-Tonnerre, du Rhin-et-Noselle, de la Sarre et de la Roer : circulaire du préfet aux maires du département.

An XII

4 R 3 Listes des sous-officiers et soldats qui, après avoir été définitivement libérés du service actif, sont assujettis au service territorial des vétérans².

1825-1831

ARMÉE DE RÉSERVE³

4 R 4-5 Compagnie de réserve de la Haute-Vienne.

An XIII-1814

¹ Arrêté du 30 nivôse an XII.

² Loi du 10 mars 1818 : six années de réserve.

³ Créée par l'arrêté du 6 août 1802. Le décret impérial du 14 mai 1805 crée les compagnies de réserve, compagnies d'infanterie chargées de l'ordre intérieur. Licenciées par ordonnance royale du 31 mai 1814, elles seront reconstituées par ordonnance du 9 janvier 1816 sous le nom de compagnies départementales.

- 4 R 4 Instructions ; création ; correspondance. An XIII-1814
- 4 R 5 Recrutement ; enrôlements ; états de situation ; utilisation. Administration de la compagnie⁴. An XIII-1814

GARDE IMPÉRIALE

- 4 R 6 Régiment des pupilles de la garde impériale. Contingent levé parmi les pupilles de l'Assistance publique du département de la Haute-Vienne : liste ; correspondance.
1811-1815
- 4 R 7 Régiment des Flanqueurs de la garde. — Création : décret impérial du 4 novembre 1811 ; recrutement : instructions ; publicité (affiche « Avis du préfet »).
1811-1812

GARDE D'HONNEUR

- 4 R 8 Instructions ; correspondance.
1813
- 4 R 9 Recrutement : volontaires ; désignations. Contrôle de départ. Dons volontaires ; appels de fonds ; équipement ; habillement ; comptabilité.
1813

CAVALERIE VOLONTAIRE

- 4 R 10 Remonte de la cavalerie : organisation ; correspondance ; états des hommes et des chevaux offerts par les cantons et communes du département ; dons

⁴ Quelques documents sont postérieurs à sa dissolution (31 mai 1814).

d'argent faits par des particuliers pour l'équipement des cavaliers et le harnachement des chevaux.

1813

COMPAGNIES DE VIEUX SOLDATS

4 R 11 Convocations individuelles adressées à d'anciens soldats pour organiser les compagnies de « vieux soldats français ».

Juin 1815

GARDE ROYALE

4 R 12 Garde royale à cheval⁵. — Notice sur la compagnie des volontaires royaux ; reconstitution de la compagnie : arrêté du préfet (6 septembre 1815). États de contrôle nominatif.

1814-1816

4 R 13 Recrutement du contingent de la Haute-Vienne pour les régiments de la garde royale. Ordonnance royale du 30 décembre 1814 et arrêté du préfet du 23 janvier 1815⁶. Appel du préfet ; itinéraire de l'officier recruteur ; note sur l'habillement et la solde⁷. Difficultés de recrutement ; enrôlements volontaires ; listes des enrôlés ; états numériques des partants ; correspondance.

1815-1816

GARDES NATIONALES

4 R 14 Organisation : ordonnances ; décrets ; arrêtés ; circulaires.

1813-1846

⁵ Prend le titre de garde nationale à cheval du département de la Haute-Vienne.

⁶ Affiche Dalesme, Limoges.

⁷ Affiche Dalesme, Limoges.

- 4 R 15 Sénatus-consulte du 13 mars 1812 concernant la division de la garde nationale et l'appel de cent cohortes sur le premier ban : instructions ; correspondance concernant la formation de la 66^{ème} cohorte comprenant les gardes nationaux de la Haute-Vienne. 1812
- 4 R 16-17 Organisation d'unités sédentaires⁸. 1814-1815
- 4 R 16 Formation de cohortes sédentaires, grenadiers ou compagnies mixtes dans diverses localités. Cohorte urbaine de Limoges : rapport du commandant sur l'organisation ; états de contrôle nominatif des officiers et des hommes. Formation à Limoges d'un détachement d'artillerie de 15 hommes destiné à servir le canon du calibre 4, de la ville de Limoges. Rôle des cohortes créées en application du décret impérial du 17 décembre 1813, concernant le maintien de l'ordre à l'intérieur : explications du préfet à ses administrés de Limoges et de Saint-Junien (6 janvier 1814)⁹. Mise en état de réquisition permanente de toutes les formations de gardes nationaux en raison d'un possible soulèvement de prisonniers de guerre à Limoges¹⁰ (18 mars 1814). 1814
- 4 R 17 Nouvelle organisation : note relative à la formation des cohortes ou des compagnies de grenadiers urbains dans le département et propositions sur l'organisation de la garde sédentaire en général. Contrôle nominatif des hommes de 19 à 60 ans qui doivent composer ces formations : correspondance ; arrêtés des maires ; listes des hommes composant les diverses gardes sédentaires du département. 1814-1815
- 4 R 18-19 Garde nationale (active). 1814-1815
- 4 R 18 États nominatifs des officiers, sous-officiers et soldats des différentes unités (1814). Arrêtés de nomination d'officiers ; armement ; équipement ; correspondance (1814-1815). 1814-1815
- 4 R 19 Listes des militaires appelés à concourir à la formation d'unités (légion départementale, compagnies d'arrondissement, bataillons pour la couverture de Paris)¹¹. 1814-1815
- 4 R 20-22 Gardes nationales. 1815-1816

⁸ Selon la législation antérieure à avril 1814.

⁹ Affiche, imprimerie Dalesme, Limoges.

¹⁰ Affiche, imprimerie Dalesme, Limoges.

¹¹ 4 août 1815 : licenciement du 2^{ème} bataillon rentré la veille de Paris.

- 4 R 20 Période précédant les Cent Jours. — Ordre du jour du ministre d'État, major général des gardes nationales (7 mars 1815). Circulaire ministérielle du 14 mars 1815 relative à l'organisation provisoire des gardes nationales en vue de la défense du trône contre le retour de Bonaparte ; correspondance. Maintien provisoire et renforcement de la cohorte des grenadiers, de la compagnie d'artillerie et des gardes à cheval ; nominations d'officiers (arrêté préfectoral du 10 mars 1815). Formation de gardes nationales dans diverses communes. Mars 1815
- 4 R 21 Cent Jours. — Mise en non activité des gardes nationaux mobilisés¹² ; réintégration de l'armement et des équipements dans les magasins de l'État ; dissolution des corps de volontaires (décret impérial du 21 mars 1815). Réorganisation des gardes nationales : décrets impériaux ; arrêtés préfectoraux ; correspondance ; listes nominatives d'hommes des différents bataillons ; présentation d'officiers ; organisation des gardes nationales dans les lycées de l'Empire. 21 mars-7 juil. 1815
- 4 R 22 Après les Cent Jours. — Réorganisation : ordonnances royales ; instructions ; formation ; discipline ; nominations d'officiers ; armement ; équipement. Correspondance relative aux brigades à cheval. 1815-1816
- 4 R 23 Organisation définitive de la garde nationale de la Haute-Vienne (définie par l'ordonnance royale du 10 septembre 1817). Travaux effectués sur la situation exacte de la garde nationale, antérieurement à la parution de l'ordonnance. Correspondance relative aux gardes nationales et à leur encadrement. Tableaux d'effectifs.
- 1817
- 4 R 24 Contrôles nominatifs des gardes nationales de diverses localités du département. Contrôle des gardes nationaux qui ont des « titres à obtenir le brevet constatant le droit de porter la décoration du Lys ». Listes d'imposés et de fils d'imposés astreints au service dans la garde nationale (1817). Application de l'ordonnance du 17 juillet 1816 qui « déclare incompatibles avec le service dans la garde nationale, les fonctions de magistrats investis du droit de requérir la force publique » : correspondance ; options ; états d'officiers et de sous-officiers (1817-1818).
- 1817-1818
- 4 R 25 Application de l'ordonnance du 30 septembre 1818 qui replace la garde nationale sous l'administration, la direction et l'inspection de l'autorité administrative. Contrôle nominatif du service ordinaire et de la réserve pour toutes les gardes nationales du département. Projet d'encadrement : listes de candidats.
- 1818

¹² Mobilisés en vertu de l'ordonnance du 9 mars 1815.

- 4 R 26 Rapport du maire de Limoges sur un projet de réorganisation (1819). Remise des peines encourues par des gardes nationaux, à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux (1820). Appel du maire de Limoges aux gardes nationaux au sujet de la discipline. Arrestation d'un évadé par les gardes nationaux (1821). États de situation et contrôle des officiers de la garde nationale de la Haute-Vienne (1822). Correspondance ; rapports concernant des cas d'indiscipline ; garde de la maison centrale de détention de Limoges par les gardes nationaux (1823). Remise par le roi de peines prononcées contre les gardes nationaux (1824). Correspondance relative à l'impossibilité presque totale de faire assurer des services par les gardes nationaux (1826). Rapport sur la situation des gardes nationales (1830).
- 1819-1830
- 4 R 27 Témoignages de satisfaction du roi au sujet d'une proposition faite par la garde nationale de Limoges. Observations du ministre sur l'organisation de la garde nationale. Délibérations des conseils municipaux sur la formation de bataillons communaux. Drapeaux, rang et préséances, honneurs, récompenses, décorations. Inscription de Jourdan comme grenadier de la garde nationale de Limoges. Renseignements sur la situation de la garde nationale des communes des arrondissements de Bellac, Limoges et Rochechouart. Garde nationale d'Aixe : état nominatif.
- 1831
- 4 R 28 Recensement numérique de la garde nationale par canton et commune¹³. Encadrement des compagnies, subdivisions de compagnie, bataillons et légions.
- 1831
- 4 R 29 Nominations d'officiers des gardes nationales par le Roi¹⁴
- 1831-1847
- 4 R 30 Sapeurs porte-hache, musiciens, compagnie d'artillerie de Limoges : instructions ; correspondance ; renseignements sur l'organisation de ces unités dans le département.
- 1831-1832
- 4 R 31 États de situation sommaire sur l'organisation de la garde nationale dans le département au 27 octobre 1832 ; correspondance.
- 1832

¹³ Quelques états sont nominatifs.

¹⁴ Nomination de Jourdan au grade de colonel de la légion de Limoges (7 janvier 1847).

- 4 R 32-33 Tableaux cantonaux, par rang d'âge, des citoyens inscrits au registre matricule de la garde nationale ; correspondance.
1832-1841
- 4 R 32 Arrondissements de Bellac et de Rochechouart 1832-1834
- 4 R 33 Arrondissement de Rochechouart. 1840-1841
- 4 R 34 Service de l'armement : instructions ; correspondance ; mesures particulières relatives aux armes et à leur entretien.
1832-1858
- 4 R 35 Service d'instruction. — Revues : instructions ; correspondance (1833-1834). Consignes générales de la garde nationale (tableau¹⁵ et opuscules). Règlement de l'uniforme (ordonnance du 16 mars 1846)
1833-1847

Élection des cadres¹⁶

- 4 R 36-39 Élections de 1831. — Relevés numériques des contrôles généraux du service ordinaire et de la réserve des gardes nationales. États nominatifs des officiers, sous-officiers et caporaux. Relevés numériques des citoyens appartenant à chaque compagnie. Procès-verbaux d'élection, de reconnaissance et de prestation de serment.
1831-1833
- 4 R 36 Communes de l'arrondissement de Bellac.
- 4 R 37 Communes de l'arrondissement de Limoges¹⁷.
- 4 R 38 Commune de Limoges¹⁸.
- 4 R 39 Communes des arrondissements de Rochechouart et Saint-Yrieix.
- 4 R 40-44 Élections de 1834.
- 4 R 40-43 Procès-verbaux d'élection. 1834

¹⁵ Réimpression de 1847.

¹⁶ L'élection des officiers est rétablie par la loi du 22 mars 1831, cette loi est abrogée par celle du 11 janvier 1851. Il n'y aura plus d'élection jusqu'à la guerre de 1870.

¹⁷ Sauf Limoges.

¹⁸ Et élection complémentaire de 1833.

- 4 R 40 Communes de l'arrondissement de Bellac.
- 4 R 41 Communes de Limoges¹⁹.
- 4 R 42 Communes du canton de Limoges.
- 4 R 43 Communes des arrondissements de Rochechouart et de Saint-Yrieix.
- 4 R 44 Procès-verbaux de reconnaissance et de prestation de serment. Tableaux des officiers, sous-officiers et caporaux après l'élection du 18 mai 1834. 1834
- 4 R 45-47 Réélection générale de 1837. 1837-1838
- 4 R 45 Ordonnance du 31 juillet 1837 ; instructions ; correspondance ; listes des candidats aux grades non électifs ; procès-verbal d'élection des candidats à la nomination de colonel et lieutenant-colonel. Résultats numériques des élections. 1837-1838
- 4 R 46-47 Procès-verbaux d'élection. 1837
- 4 R 46 Communes de l'arrondissement de Limoges.
- 4 R 47 Communes des arrondissements de Bellac, de Rochechouart et de Saint-Yrieix.
- 4 R 48-50 Élections de 1840.
- 4 R 48 Limoges-ville : arrêté du maire annonçant le recensement et l'élection (affiche). Instructions. Modification dans l'organisation de la garde nationale (vote par quartier), protestations. Procès-verbaux et résultats de l'élection. 1840
- 4 R 49-50 Procès-verbaux d'élection. 1840
- 4 R 49 Communes de l'arrondissement de Limoges²⁰
- 4 R 50 Communes de l'arrondissement de Rochechouart.

¹⁹ Sauf communes du canton de Limoges.

²⁰ Moins Limoges.

4 R 51-52	Élections de 1843. Procès-verbaux d'élection.	1843
4 R 51	Communes de l'arrondissement de Limoges.	
4 R 52	Communes de l'arrondissement de Saint-Yrieix.	
4 R 53-56	Élections de 1846.	1846-1847
4 R 53	Ordonnance du 16 août 1846 ; circulaires ; procès-verbaux d'installation des jurys de recensement ; convocation des électeurs ; arrêté du maire de Limoges (affiche). Résultats numériques des élections : listes nominatives des chefs de bataillon ou d'escadron ; procès-verbaux de reconnaissance ; correspondance. 1846-1847	
4 R 54-56	Procès-verbaux d'élection.	
4 R 54	Communes de l'arrondissement de Bellac.	
4 R 55	Communes de l'arrondissement de Limoges ²¹	
4 R 56	Communes des arrondissements de Rochechouart et de Saint-Yrieix.	
4 R 57	Élections de 1848. — Procès-verbaux d'élection dans les communes de l'arrondissement de Limoges ²² ; correspondance.	1848

Dissolutions et réorganisations de la garde nationale

4 R 58	Lettre du ministre de l'Intérieur relative à la proposition faite par le commissaire du gouvernement d'organiser une garde nationale à Limoges (11 mai 1848). Arrêté de la commission du pouvoir exécutif portant dissolution de la garde nationale de Limoges et réorganisation immédiate (17 juin 1848). Instruction ministérielle relative au mode à suivre pour la réorganisation de la garde nationale de Limoges (15 juillet 1848). Arrêtés du comité provisoire du département de la Haute-Vienne relatifs à la garde nationale de Limoges. Arrêté du 9 mai 1848 relatif à l'uniforme. Nominations d'officiers, rapporteurs et secrétaires de conseils de discipline. Amnistie des condamnations disciplinaires et correctionnelles prononcées en matière de garde nationale.
--------	--

²¹ Moins Limoges.

²² Moins Limoges.

États des fusils délivrés aux citoyens de la ville de Limoges (27 février 1848).
État de l'armement existant et de l'armement réclamé. Correspondance.

1848

4 R 59 Mobilisation de 1848. — Instructions relatives à la formation des tableaux de mobilisables. Relevés nominatifs par rang d'âge et par classe. Bulletins individuels de citoyens mobilisables. Correspondance.

1848-1849

4 R 60 Affaires disciplinaires (1848-1856). — Garde nationale de Limoges : extraits de jugements rendus par les conseils de discipline des bataillons. Ordres du général, commandant la garde nationale, et du maire au concierge de la maison d'arrêt relatifs à l'exécution des peines (1849-1850). Procès-verbaux d'élections et nominations d'officiers (1849-1850). Révision des tableaux des mobilisables (circulaire du 15 janvier 1849). Relevés numériques par canton et par âge des mobilisables (1849).

1848-1856

4 R 61 Application de la loi organique du 13 juin 1851 et des circulaires ministérielles : dissolution des gardes nationales et remises des armes. Garde nationale de Limoges (réorganisation) : conseil de recensement et jury de révision ; nominations par l'Empereur et prestations de serment des officiers ; armement.

1851-1853

Gardes nationales mobiles

4 R 62 Exécution du sénatus-consulte du 13 mars 1812 : mise à la disposition du ministre de la Guerre de 100 cohortes à prendre sur les classes 1807 à 1812. Levée du premier ban : arrêté du préfet fixant le contingent à fournir par le département (21 mars 1812)²³. Appel du préfet pour la formation des cohortes (arrêté du 25 mars 1812)²⁴. Registre nominatif des conscrits du 1^{er} ban. Procès-verbaux du conseil de recrutement pour le premier ban des classes 1809 et 1812.

1812.

4 R 63 Changement de régime²⁵. — Décrets ; instructions ; extraits des arrêtés du préfet de la Haute-Vienne ; arrêté du gouvernement provisoire du 4 avril 1814, lettre du ministre de l'Intérieur (5 avril 1814) ; arrêté du préfet du 15 avril 1814 relatif à la démobilisation de la garde nationale mobile, à sa suppression et à la création de gardes nationales sédentaires dans toutes les villes et villages

²³ Affiche, imp. Dalesme, Limoges.

²⁴ Affiche, imp. Dalesme, Limoges.

²⁵ Gouvernement provisoire et première Restauration.

où cette garde n'existe pas encore. Documents résultant de l'organisation antérieure (1^{er} avril 1814) : listes, tableaux de situation ; soumissions de fournisseurs pour l'équipement²⁶ ; projet d'établissement d'une compagnie de réserve à cheval ; formation et réserve (instructions, correspondance) ; procès-verbal d'organisation du régiment de garde nationale du département (1^{er} mars 1814).

1813-1814

4 R 64-76 Garde nationale mobile de 1868²⁷.

1864-1872

4 R 64 Circulaires ministérielles ; organisation ; correspondance. 1868-1872

4 R 65 Opérations du conseil de révision pour les classes 1864 à 1866 ; pièces concernant les ajournés et dispensés de la classe 1868. État d'esprit des populations et attitude des conscrits pendant la révision. 1868

4 R 66 Tableaux communaux de recensement des classes 1864-1865-1866 appelées à faire partie de la garde nationale mobile. Procès-verbaux du conseil de révision des exemptés de ces classes. 1868

4 R 67 État nominatif, par commune, des hommes des classes 1864-1865-1866 qui doivent composer la garde nationale mobile (arrondissement de Rochechouart). 1868

4 R 68 Classes 1864 à 1869 : tableaux des exemptés, dispensés et soutiens de famille. s. d.

4 R 69 Classes 1865 à 1869 (arrondissement de Bellac) : conseil de recensement pour la formation de la garde nationale ; listes des membres (par commune) ; listes des gardes nationaux ; élection des officiers, sous-officiers et caporaux. Formation des unités. Août-déc. 1870

4 R 70-76 Liste du contingent départemental²⁸. Classes 1864-1870

4 R 70 Classe 1864²⁹.

4 R 71 Classe 1865³⁰.

²⁶ A une lettre du 31 janvier 1814 est joint un échantillon de drap pour capote.

²⁷ Instituée par la loi du 1^{er} février 1868, supprimant l'exonération du service militaire et rétablissant le remplacement, tel que l'avait organisé la loi du 21 mars 1832. Cette garde nationale mobile était constituée avec les inscrits non compris dans le contingent attribué à l'armée active, c'est-à-dire, avec des inscrits reconnus valides, mais libérés par leurs numéros de tirage.

²⁸ Défalcation faite des dispenses à divers titres et soutiens de famille.

²⁹ Avec table alphabétique.

³⁰ Avec table alphabétique.

4 R 72	Classe 1866 ³¹ .
4 R 73	Classe 1867 ³² .
4 R 74	Classe 1868 ³³ .
4 R 75	Classe 1869 ³⁴ .
4 R 76	Classe 1870 ³⁵ .

Garde nationale mobilisée

4 R 77	Instructions, télégrammes, correspondance relatifs à la mobilisation et à l'organisation de la garde nationale mobilisée.	1870-1871
4 R 78	Mobilisation : organisation ³⁶ . Nominations d'officiers. Exemptions ; dispenses ; tableaux (numériques) d'effectifs ; correspondance concernant les hommes : équipement ; mouvements ; état d'esprit.	1870-1871
4 R 79	Listes nominatives des jeunes gens des classes 1865 à 1869 ; listes des réformés ; soutiens de famille ; remplaçants ; substituants et exemptés de la classe 1870.	1870
4 R 80-84	Financement des dépenses ³⁷ .	1870-1881
4 R 80	Instructions ; contingents à payer par les communes.	1870-1871
4 R 81	Recouvrement du contingent assigné à chaque commune pour l'habillement et l'équipement.	1870-1871
4 R 82	Comptabilité : journal des ordonnances de délégation ; factures ; listes de paye de solde des gardes nationaux de la Haute-Vienne. Habillement ;	

³¹ Avec table alphabétique.

³² Avec table alphabétique.

³³ Avec table alphabétique.

³⁴ Avec table alphabétique.

³⁵ Avec table alphabétique.

³⁶ Affiches, imp. Chapoulaud, Limoges.

³⁷ Exécution des décrets des 28 octobre et 7 novembre 1870 et des arrêtés des 8 et 9 novembre 1870.

équipement ; campement : offres de fournitures, échantillons, correspondance, adjudications et marchés. 1870-1872

4 R 83 Loi du 26 novembre 1872 : utilisation par les communes des contingents payés pour les dépenses de la garde nationale mobilisée et remboursés par l'État ; délibérations des conseils municipaux. 1872-1873

4 R 84 Instructions ; correspondance. Taxe des mobilisés. Emprunts communaux,... Liquidation. 1870-1881

4 R 85 État numérique, par commune, des sous-officiers, caporaux et soldats de la garde nationale mobilisée tués, morts de maladie, disparus ou blessés pendant les campagnes de l'armée de la Loire. Demandes de renseignements par les familles au sujet de gardes blessés ou disparus au cours de la campagne.

1870-1871

Gardes nationales sédentaires

4 R 86 Instructions ; nominations d'officiers ; conseil de révision, comité de discipline ; demandes d'armes ; correspondance. Dissolution des gardes nationales sédentaires : décret du Président de la République du 1^{er} décembre 1871³⁸ et arrêté du préfet du 15 décembre 1871 portant dissolution des gardes de la Haute-Vienne et remise de leurs armes dans les arsenaux de l'État³⁹.

1870-1872

ARMÉE TERRITORIALE⁴⁰

4 R 87 Constitution (loi du 27 juillet 1872). Instructions ; recensement et révision des hommes des classes 1855 à 1866 appelés à en faire partie ; correspondance.

1872-1876

4 R 88 Formation des cadres (officiers de réserve de l'armée active et de l'armée territoriale) : instructions ; correspondance.

1875-1877

³⁸ Affiches, imp. Chapoulaud, Limoges.

³⁹ À la suite des événements survenus à Limoges le 4 avril 1871.

⁴⁰ Ou 2^{ème} réserve.

CORPS SPÉCIAUX DE GARDES CIVILS

4 R 89

Constitution (décret du 7 janvier 1914). Instructions ; correspondance. Engagements dans ces corps. Listes nominatives des gardes civils des localités de la Haute-Vienne. Correspondance.

1913-1914

GARDE RÉPUBLICAINE MOBILE

4 R 90

Instructions ; rôle de la garde nationale mobile ; réquisitions par le préfet. Avis de déplacement d'unités en garnison dans le département pour effectuer des missions. Correspondance.

1927-mai 1940